

La seule manière équitable de connaître la solvabilité d'une société est de comparer son actif avec ses obligations, tout en tenant compte de l'âge de la société; car l'actif doit s'augmenter chaque année par les intérêts composés.

Or, dans cette comparaison, l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique arrive en quatrième lieu avec \$32.38 de réserve par \$1,000.00 d'obligation, après avoir réduit l'actif à sa plus simple expression, tel que voulu par les commissaires d'assurance.

Il ne faut pas perdre de vue que les trois organisations qui ont actuellement plus de réserve que l'Union sont en existence depuis 33, 29 et 28 ans. L'Union a été organisée en 1900 et du train que vont les choses, elle arrivera bientôt au premier rang.

On dira peut-être que le Bureau Général a surévalué les valeurs en sa possession; les statistiques ci-dessus sont basées sur les rapports des commissaires d'assurance qui ont fait une évaluation plus que conservatrice des valeurs.

De plus, d'ici au congrès, une commission de connaisseurs visitera soigneusement ces valeurs et sera en état de faire rapport aux délégués avec parfaite connaissance de cause.

En préparant notre littérature de propagande au commencement de l'année 1910, nous avons compté l'actif complet de la société et nous donnions une réserve de \$37.14 par \$1,000.00 d'obligation; dans le tableau ci-dessus, nous avons calculé cette réserve sur l'actif admis par les commissaires d'assurance, ou les valeurs en caisse seulement, et nous arrivons avec \$32.38. Naturellement le même calcul a été fait pour toutes les sociétés.

ADMINISTRATION

C'est la question d'administration qui semble être le moins bien comprise au dehors. Il est absolument injuste de charger à l'administration d'une société des dépenses comme celles que fait l'Union St-Jean-Baptiste pour le Denier de St-Pierre ou pour l'achat de papeterie, bijouteries, livres, insignes et drapeaux *qui sont ensuite revendus avec profit pour la société*. En 1909, l'Union a payé \$6,151.53 pour l'achat de ces papeteries, etc., \$1,957.60 pour le Denier de St-Pierre, \$800.00 pour l'achat de machineries et d'ameublement, et \$10,500.00 pour l'organisation. Ces items, qui forment un total de \$18,609.13, ne peuvent raisonnablement être chargés au compte de l'administration; nous les avons retranchés également pour toutes les sociétés dans le tableau "Administration". Nous avons chargé à ce compte les salaires, les assemblées des directeurs, les revisions d'examens, les journaux officiels, les messages, timbres, etc.

Dans ce tableau, l'Union St-Jean-Baptiste arrive en cinquième place avec \$1.01 par membre. On ne peut pourtant pas dire que toutes les autres sociétés sont mal administrées.

De plus, il faut bien remarquer que la plupart des sociétés cosmopolites et particulièrement celles dont le coût d'administration est moindre que celui de l'Union, ont des cours d'Etat qui supportent elles-mêmes une partie des dépenses. Ces cours d'Etat ne font aucun rapport et leurs dépenses ne sont pas comprises dans les rapports des commissaires d'assurance.

Voilà un item considérable qui doit être pris en considération et qui est particulièrement vrai pour la "L. C. B. A.", le "Catholic Order of Foresters", les "Machabees", le "Royal Arcanum" et l'"Independent Order of Foresters".

Il n'y a aucun doute que si les dépenses des cours d'Etat des autres organisations étaient comprises dans les rapports aux commissaires d'assurance, les trois sociétés de langue française brilleraient au tout premier rang pour l'économie de leur administration.